

Prepare to make an impact with the **INVESTMENT READINESS PROGRAM**

About the IRP

The IRP is designed to help social enterprises explore, grow and flourish across the country as they unlock solutions to pressing social, cultural, and environmental challenges. Organizations can apply for funds to help launch, design, measure, and scale their social enterprise to get ready to access investment in Canada's growing social finance sector.

Who can apply?

Organizations that can apply include:

- Charities
- Non-profits
- Co-ops
- For Profits

... who have an idea or an existing project that fits the definition of a social enterprise, may be eligible.

What the IRP funds

IRP funds can be used to research, launch, design, measure, and scale up social enterprises to achieve an organization's sustainability plan to take on investment in the future.

Funds are intended to be used to access outside expert advice or services to:

- Explore a new business idea or develop a business plan to test an inspiring idea
- Create a marketing plan to reach new audiences
- Prepare the documentation needed to approach potential investors
- Plan new products or services to grow revenue

The funds are not eligible for use towards core operating costs. They should move social enterprises forward along the spectrum to investment readiness.

What is a social enterprise?

An organization or program that is mission-driven, aiming to sell goods or services to earn revenue, while also helping achieve positive social, cultural, or environmental results.

Where to apply and find more information

Community Foundations of Canada, alongside the Foundation for Black Communities and our network of community foundations, is allocating non-repayable funds to organizations preparing to successfully participate in the social finance market.

Visit <https://communityfoundations.ca/initiatives/the-investment-readiness-fund/> to find out more and begin the application process.



COMMUNITY
FOUNDATIONS
OF CANADA



Funded by
Canada

Préparez-vous à avoir un fort impact grâce au Programme de préparation à l'investissement

À propos du PPI

Le PPI est conçu pour aider les entreprises à vocation sociale à explorer, croître et s'épanouir à travers le pays en leur offrant des solutions aux défis sociaux, culturels et environnementaux urgents. Les organismes peuvent demander jusqu'à 75 000 \$ en capital non remboursable pour lancer, concevoir et développer leur entreprise à vocation sociale afin d'être prêts à accéder à des investissements dans le secteur croissant de la finance sociale au Canada.

Qui peut envoyer une demande?

Les organismes suivants peuvent envoyer une demande :

- Organismes de bienfaisance
- Organismes à but non lucratif
- Coopératives
- Entreprises à vocation sociale à but lucratif

Les organismes qui ont une idée de projet ou un projet existant correspondant à la définition d'une entreprise à vocation sociale peuvent aussi être admissibles.

Que sont les fonds du PPI?

Les fonds du Programme de préparation à l'investissement peuvent être utilisés pour la recherche, le lancement, la conception, l'évaluation et le développement d'entreprises à vocation sociale afin de réaliser le **plan de viabilité d'un organisme dans le but de bénéficier d'un investissement dans le futur**.

Les fonds sont destinés à être utilisés pour obtenir des conseils ou des services d'experts externes pour :

- Explorer une nouvelle idée ou élaborer un plan d'affaires pour tester une idée inspirante
- Créer un plan marketing pour atteindre de nouveaux publics
- Préparer la documentation nécessaire pour approcher des investisseurs potentiels
- Élaborer de nouveaux produits ou services pour augmenter les revenus

Les fonds ne peuvent pas être utilisés pour les coûts d'exploitation de base. Ils doivent permettre aux entreprises à vocation sociale de progresser en matière de préparation à l'investissement.

Qu'est-ce qu'une entreprise à vocation sociale?

Il s'agit d'un organisme ou d'un programme qui vend des biens ou des services dans le but de générer des revenus tout en se consacrant à une mission sociale, culturelle ou environnementale.

Où envoyer une demande et obtenir plus de renseignements?

Fondations communautaires du Canada, en collaboration avec la Fondation pour les communautés noires ainsi que notre réseau de fondations communautaires, octroie des fonds non remboursables aux organismes qui se préparent à participer avec succès au marché de la finance sociale.

Visitez le site <https://communityfoundations.ca/fr/initiatives/the-investment-readiness-fund/> pour obtenir plus d'informations et entamer le processus de demande.